

Présentation du stage

Tu es inscrit.e à un stage d'**HANDI SPECIAL SPORT en externat** au centre Adeps de Blocry

Prérequis

Ce stage est destiné aux jeunes avec un handicap mental léger à modéré.

Objectifs :

Inclusion dans un stage sportif programmé la semaine.

Contenu :

De manière ludique et en fonction du handicap de chacun, sportif ou non, le stagiaire participera à une semaine en intégration dans un stage programmé la semaine avec l'aide d'un moniteur spécialisé.

N'hésitez pas à prendre contact avec le centre de Blocry (010 451041) pour le choix de la discipline, pour obtenir des renseignements complémentaires au sujet de l'organisation et pour l'inscription définitive.

Equipement

Dans ton sac à dos, prévois :

- une tenue sportive et adaptée à la pratique sportive en salle.
- une tenue sportive d'extérieur et un vêtement de pluie,
- une casquette pour le soleil
- un maillot de bain, essuie et bonnet pour la piscine.
- deux collations saines et ton pique-nique.
- une gourde à remplir à la fontaine. Fini les bouteilles en plastique !



Sauver la planète: Avec l'ADEPS, je participe!

Le matériel sportif de progression est fourni par l'adeps

Documents à compléter et à emporter

La semaine qui précède le début du stage, différents documents vous seront transmis par mail dont 2 d'entre eux sont à compléter, signer et à remettre à l'accueil le premier jour du stage :

- La fiche médicale
- La prise en charge du stagiaire en fin de journée.

Merci de lire attentivement le règlement d'ordre intérieur que vous trouverez à la dernière page.

Renseignements généraux

- Organisation de la semaine

L'accueil des stagiaires du lundi se déroulera durant les vacances d'été et de Pâques à partir de 8h30 dans le grand hall de sport H1. Durant les vacances de Carnaval, de Toussaint et de Noël celui-ci se déroulera directement dans le centre ADEPS.

Les autres jours l'accueil se déroulera à 9h00 dans le vestiaire.

La journée de stage se termine à 16h00 dans le vestiaire.

Horaire d'une journée type:

09h00 à 12h00 : Activités sportives :

1h30 à 2h d'activité spécifique et 1h à 1h30 d'activité complémentaire.

12h00 à 13h00 : Repas (pique-nique et boissons à prévoir) et temps libre surveillés

13h00 à 16h00 : Activités sportives :

1h30 à 2h d'activité spécifique et 1h à 1h30 d'activité complémentaire.

16h : départ, rendez-vous aux vestiaires ou à la garderie.

- Une garderie est organisée de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00.

Dans un souci de meilleure organisation de ce temps, les enfants sont divisés en deux groupes d'âges :

Les stagiaires d'éveil à la motricité et de multisports 5 ans sont accueillis pour la garderie du matin et du soir en classe 3, dans le bâtiment ADEPS.

Les plus grands quant à eux sont accueillis selon les dispositions qui vous seront transmises par mail la semaine qui précède le stage

N'hésitez plus à venir à vélo !

Il existe désormais un parking grillagé destiné à garer en toute sécurité les vélos des stagiaires ADEPS à l'entrée du Blocry.



Sauver la planète: Avec l'ADEPS, je participe!

Règlement d'ordre intérieur à lire attentivement

Tout comme dans la pratique sportive, la vie en communauté implique des règles de savoir vivre, telles que le respect de soi, des autres, la politesse, l'entraide et le partage.

Ces valeurs font partie intégrante du projet pédagogique de l'Adeps.

1. La participation à toutes les activités organisées est obligatoire.
Le respect des horaires, des consignes de sécurité ainsi qu'une tenue adaptée à chaque moment de la journée sont nécessaires à la réussite du stage
2. Il est demandé à chacun d'avoir une attitude correcte tant à l'égard des autres stagiaires qu'envers les moniteurs et membres du personnel du centre sportif, de respecter le matériel mis à disposition et de veiller à la propreté et l'ordre des lieux fréquentés.
Il se peut que l'on vous demande de donner un coup de main pour certaines tâches de la vie quotidienne. Merci de l'accepter avec le sourire.
3. « Sport et santé » sont indissociables, nous ne tolérons donc aucune consommation de tabac, d'alcool, ou autres substances illicites.
4. Les stagiaires sont seuls responsables de leurs effets personnels.
L'argent et les objets de valeur, les bijoux, GSM, Ipod, etc..., ne sont pas nécessaires pour vivre un bon stage. Leur détention se fera sous l'entièvre responsabilité du stagiaire.
Afin d'éviter les abus et/ou dérives de tout ordre, la détention et l'usage des GSM, smartphones, tablettes et autres PC portables sont strictement interdits pendant les activités et temps libres.
5. Les sorties à l'extérieur du centre sportif ne sont pas autorisées en dehors des activités encadrées.
6. Les frais consécutifs à toute dégradation causée à l'environnement ou au matériel sportif ou autre seront supportés par son ou ses auteurs.
7. Le bon déroulement et la réussite du stage dépendent du respect de ces quelques règles élémentaires. Leur non-respect peut entraîner le renvoi immédiat du stagiaire sans possibilité de recours ni remboursement.
8. D'autres consignes spécifiques à certaines activités sportives peuvent être établies par le directeur du centre sportif.
9. Tout le personnel du centre sportif reste disponible en cas de problème pour vous aider à passer un excellent séjour sportif.